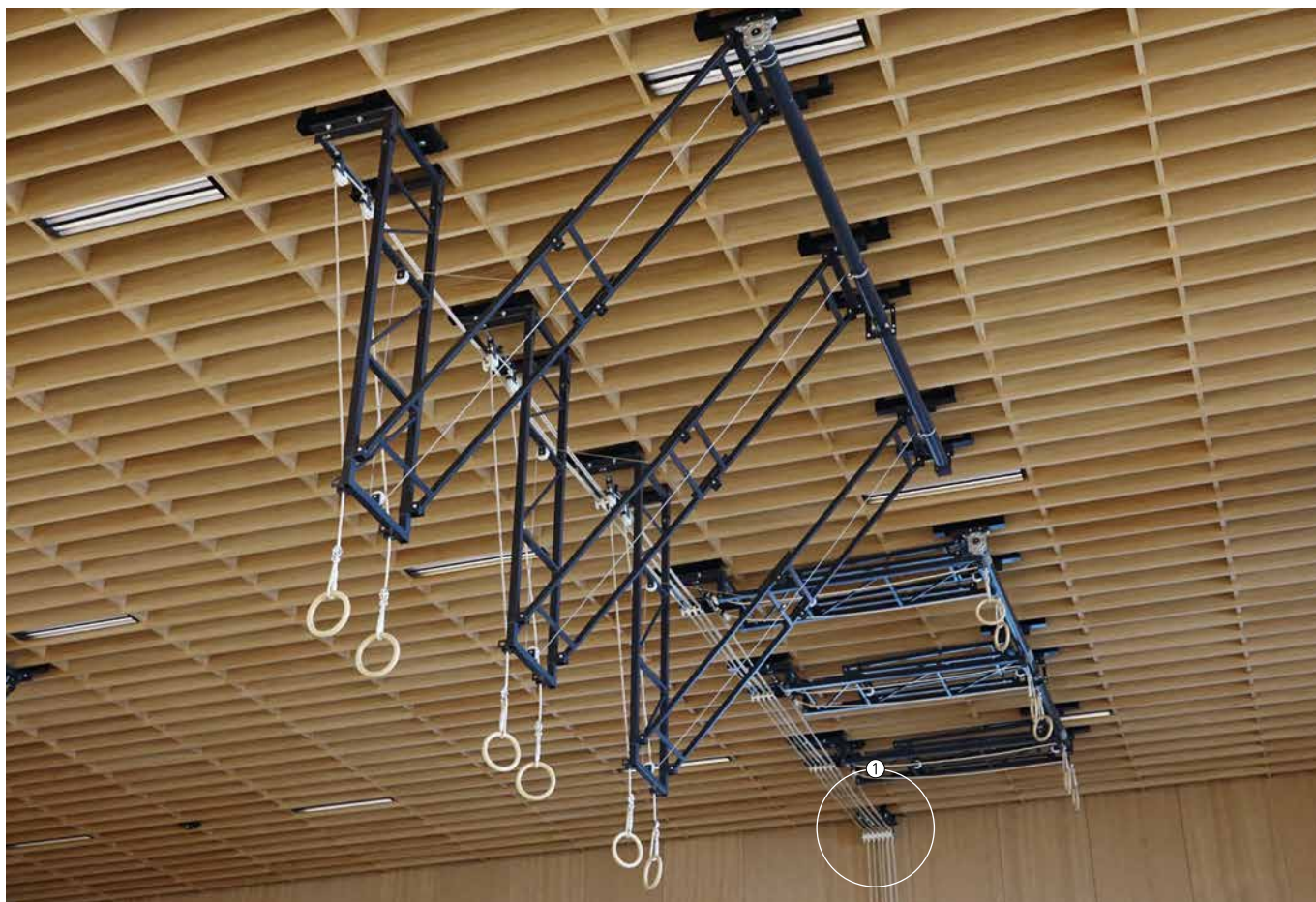


Anneaux balançants relevables en arrière



Dispositif de blocage

Anneaux balançants relevables en arrière (pour salle d'une hauteur supérieure à 6 m)

Le point de balancement des anneaux est abaissé à la hauteur prescrite de 5500 – 6000 mm au moyen de cadre rabattable individuellement. Cela s'opère en fonction de la hauteur de la salle et de la construction du plafond (p.ex. disposé entre les poutres du plafond) en branchant 1, 2 ou 3 cadres à un moteur électrique de 230V, avec interrupteur de fin de course intégré. Anneaux en caoutchouc avec noyau en acier, réglables en hauteur, **avec des cordes synthétiques (torsadées gauche/droite, avec un fil d'acier pour réduire l'extension des cordes)**. Dispositif de blocage latéral, avec fermeture de sécurité pour les cordes.

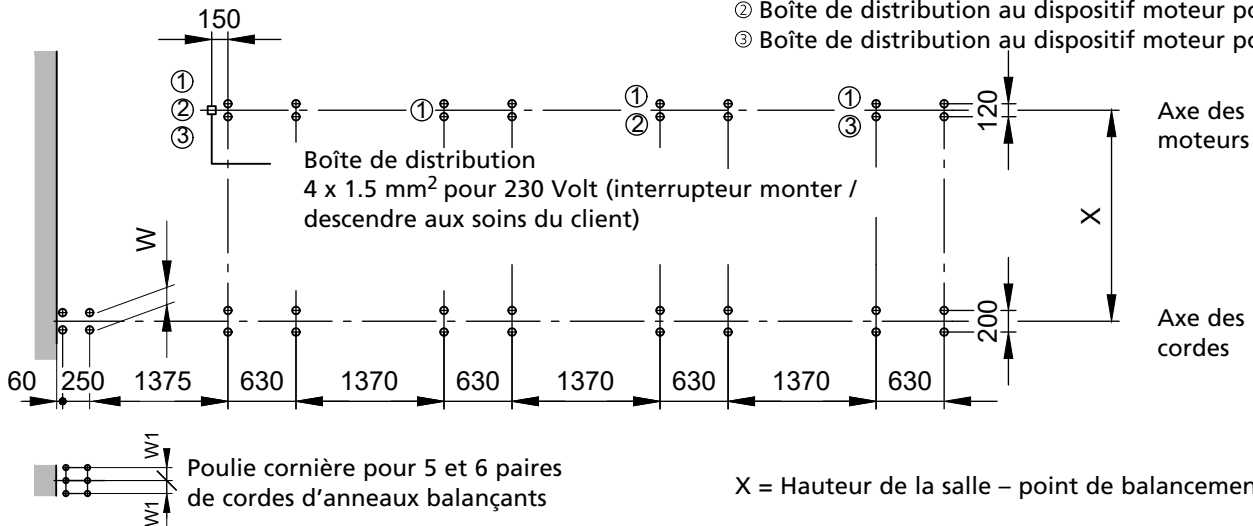
- Des suspensions pour les anneaux olympiques peuvent être fixées au cadre rabattable.



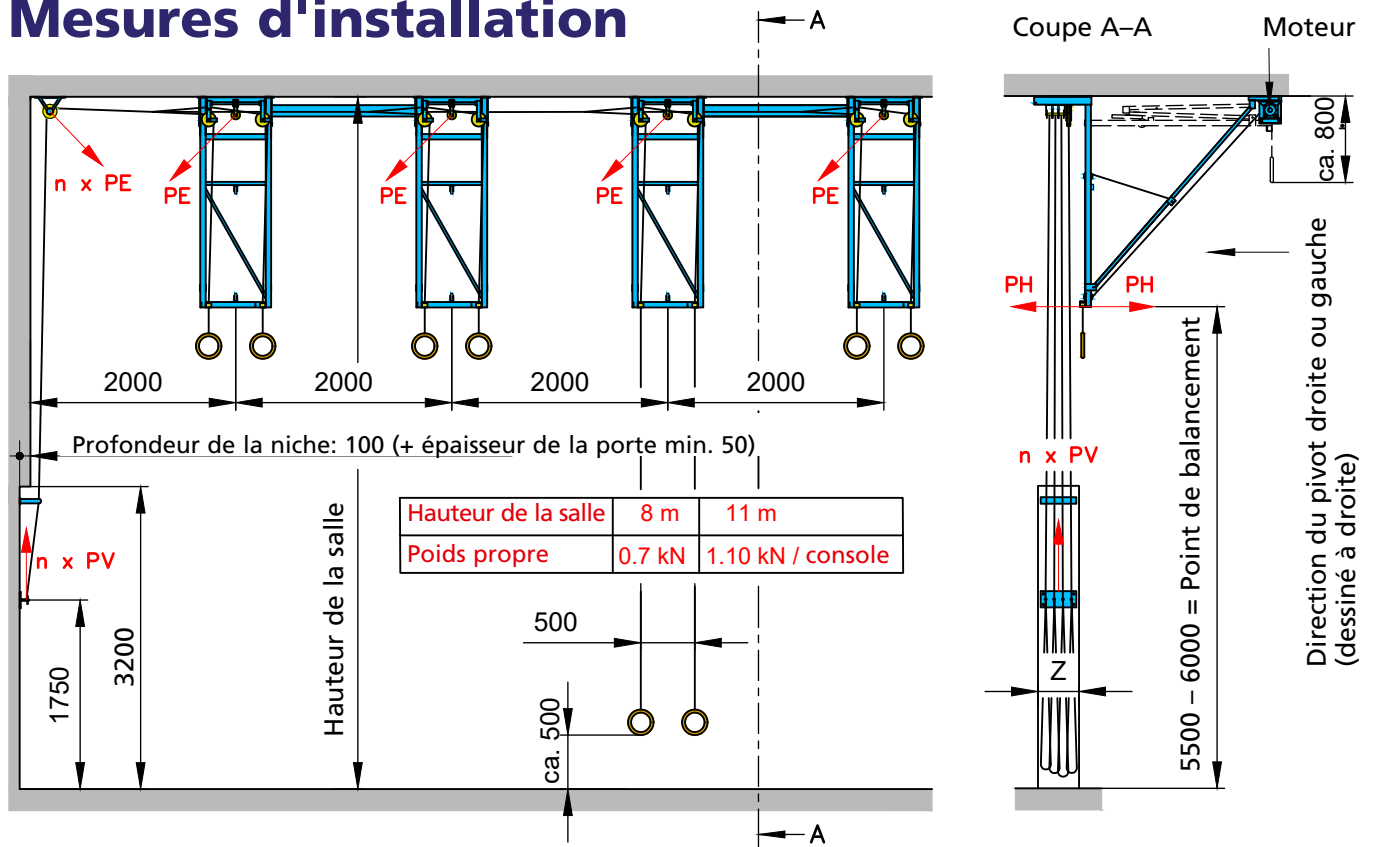
poulies cornières

Fixation au plafond

- ① Boîte de distribution au dispositif moteur pour 1 cadre
- ② Boîte de distribution au dispositif moteur pour 2 cadres
- ③ Boîte de distribution au dispositif moteur pour 3 cadres



Mesures d'installation



Distance de sécurité dans le sens des exercices 10000 mm.
Les poulies cornières peuvent également être fixées au mur.
Hauteur de porte (selon normes OFSPO 201) au minimum 2700 mm depuis le sol fini et affleurant au mur.

	W	W1	Z
2 paires	120	-	300
3 paires	174	-	360
4 paires	174	-	440
5 paires	-	145	520
6 paires	-	145	600

PH: (sens d'oscillation):
2,2 kN / paire
 PV: 4,6 kN / paire
 PE: 6,5 kN / paire
 n: nombre de paires d'anneaux



Niche murale avec porte de fermeture